

Edoni

[Accueil](#) / [BBI](#) / [Organismes professionnels](#) / [Edoni](#)

Accord de partenariat avec GS1 France

Le 5 juin dernier, à l'occasion de sa réunion plénière, l'association Edoni et GS1 France (anciennement Gencod) ont signé un accord qui va permettre à chacune de ces deux structures de promouvoir les outils développés par son nouveau partenaire.

Concrètement, avec cet accord signé avec GS1 France, il s'agit en premier lieu pour Edoni de s'ouvrir sur une normalisation internationale en se référant aux standards mis en place depuis quarante ans par GS1 dans son approche de simplification, d'optimisation et de sécurisation des échanges d'informations entre les entreprises. De fait, toute modification du référentiel Edoni prendra désormais en compte ce qui existe déjà dans la bibliothèque GS1 pour utiliser en priorité les termes et définitions déjà fixés. Il est également possible que des modifications soient effectuées dans le référentiel actuel pour se conformer aux dispositions internationales promues par GS1. De son côté, cette organisation qui travaille dans de larges filières généralistes, de la santé au fiduciaire, va s'appuyer sur l'expertise d'Edoni dans les secteurs de la quincaillerie, de l'outillage et des matériaux pour avancer dans ces domaines. Comme l'explique Christian Rosescou, président de l'association Edoni, «cet accord permettra aux acteurs de la distribution professionnelle en produits de quincaillerie, outillages et matériaux de disposer d'un format standardisé et reconnu au niveau international pour leurs échanges électroniques et la création d'un référentiel commun ».

Au-delà de ces échanges, chacun s'est engagé à promouvoir auprès de ses membres les solutions de son partenaire, ce qui pour Edoni comprend notamment la mise en œuvre de code GTIN (symbolisé en code à barre EAN), les Echanges de Données Informatisés (EDI), la Gestion des Données Synchronisées et le réseau d'interconnexion des catalogues électroniques (GDSN) ou encore la RFID.

Une charte et deux labels

La réunion plénière du 5 juin a également vu plusieurs autres décisions être ratifiées avec en premier lieu l'adoption d'une charte de bonne conduite en dix points (relation directe, transparence, pédagogie...) pour les représentants des sociétés adhérentes à Edoni et la création pour ces entreprises de deux labels : Adhèrent Edoni pour un premier niveau d'expérience et Expert Edoni pour celles qui ont acquis une plus forte expertise. Enfin, quelques informations concernant directement le référentiel ont été données avec la présentation de sa version 2018.1 élaborée pour répondre à des demandes émises par le groupement Cofaq. Cette nouvelle mouture introduit quatorze nouveaux champs, un dans le fichier identité (nom du grossiste), six dans le fichier tarif, quatre dans le fichier logistique et trois dans le fichier réglementation. A noter que le Cofaq fait partie avec Alliandis des deux groupements de distributeurs qui ont intégré le référentiel Edoni dans leur PIM (Product Information Management).

Mois après mois, Edoni pose de nouvelles briques au bénéfice de la filière quincaillerie, outillage et matériaux. De nouvelles avancées devraient être annoncées dès cet automne, période qui verra également les fournisseurs être appelés par leurs distributeurs à transmettre leurs fichiers informatisés selon le référentiel Edoni ; les premières lettres de sensibilisation ont été envoyées

en mai et juin.

FB